

Hommage à Mr. le conseiller fédéral G. Motta, président de la Fondation

Autor(en): **Marval, C. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,
Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **15 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-723080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hommage à Mr. le conseiller fédéral G. Motta, président de la Fondation

Avec la courtoisie, la grâce, la précision et le charme qui vous sont habituels, vous venez d'évoquer devant nous les vingt premières années de la Fondation „Pour la Vieillesse“. Vous avez rappelé les débuts de l'œuvre à laquelle vous n'avez cessé de vous intéresser; vous avez cité des dates et des noms ... en une synthèse historique vous avez fait défiler devant nos yeux l'origine, le développement et l'épanouissement d'une œuvre éminemment patriotique et charitable ...

Vous n'avez, dans votre magistral exposé, oublié ni les pionniers de la première heure, ni les efforts généreux de tout notre peuple en faveur de la vieillesse douloureuse; vous avez tout dit... Tout... sauf ce que vous avez fait vous-même, sauf ce que vous avez été vous-même, sauf ce que vous nous faites l'honneur d'être encore aujourd'hui: notre président aimé, notre guide respecté, notre conseiller (fédéral ou non...), notre conseiller vénéré, n o t r e d r a p e a u !

J'y insiste: Vous avez été notre drapeau, cher et vénéré président; et grâce à vous, à la sympathie que vous inspirez à tous ceux qui vous connaissent, grâce à votre habitude de traiter les affaires et les hommes, grâce à votre sagesse, à votre expérience, à votre courtoisie, à votre talent d'orateur persuasif et subtil et parfait dans les trois langues nationales, grâce enfin à votre grand cœur, vous avez rendu à notre Fondation des services que je considère comme i n a p p r é c i a b l e s.

Peut-être l'avez-vous fait sans vous en douter... c'est possible. Mais nous tous, vos humbles et fidèles collaborateurs, nous nous en sommes doutés. Vous pensez que j'exagère... ? Alors permettez que je vous remette en mémoire et que je rappelle à nos chers collègues réunis en ce jour pour vous fêter, quels sont vos états de service à l'égard des vieillards dans le besoin: Au sein du Conseil fédéral que vous dirigez avec tant de savoir-faire, aux Chambres fédérales lorsqu'est venue la question de l'assurance-vieillesse, devant les Conseils de la Nation lorsqu'il s'est agi des subventions à accorder aux cantons et à notre Fondation, en faveur de nos vieux ressortissants indigents et miséreux! N'est-ce pas en majeure partie à v o t r e i n t e r v e n t i o n que nos vieillards besogneux doivent un soulagement auquel ils ont droit et sur lequel ils ont attendu trop longtemps? C'est à vos discours empreints d'humanité chrétienne et de charité filiale à l'égard des vieux que

la Suisse a pu réaliser une partie de l'action charitable réservée actuellement à ceux de nos concitoyens dont les cheveux sont blancs... et les illusions perdues!

Dois-je rappeler ici l'élégance, la compréhension, la maîtrise et la distinction avec lesquels vous avez dirigé depuis 20 ans nos assemblées générales où des questions épineuses ont parfois été soulevées et discutées par notre Comité de Direction et par nos délégués cantonaux! — Nul mieux que vous, Monsieur le président, n'a pu résoudre ces difficultés... avec le sourire, avec ce bon sourire qu'aucun de nous n'oubliera jamais, avec cette grâce méridionale qui caractérise les gens de votre merveilleux canton, avec cette bonté intelligente et avertie qui est à la base de tous vos actes publics nationaux et internationaux.

Et c'est pour toutes ces raisons que notre Fondation, dont vous êtes l'âme et le drapeau, est heureuse de vous témoigner aujourd'hui, après 20 ans d'activité féconde, un petit, un très modeste témoignage d'affection, de joie et de reconnaissance, avec l'espoir que votre joie demeure! On dit que les démocraties sont ingrates, on sait que dans la vie politique on ne vous a pas toujours compris... Nous tous, membres d'une institution d'utilité publique, nous voulons nous permettre de faire un autre geste, et de vous procurer un peu de joie... pour tout le bien que vous vous êtes efforcé de procurer aux cheveux blancs et aux vieillards déshérités.

Veillez accepter ce geste et recevoir ce modeste cadeau en souvenir durable de votre présidence de 20 ans. Cet hommage, Monsieur le président, nous vous le présentons au nom de toute notre population, et surtout de ces milliers de vieillards dont je me sens le modeste interprète. — Vous y reconnaîtrez les fruits de votre beau canton; vous y lirez une inscription ciselée dans la langue harmonieuse qui fut celle de votre mère, qui est la vôtre et celle de votre femme et de vos enfants. Et j'ose croire que vous conviendrez avec moi que cette dédicace — peut-être un peu longue — pourrait se résumer en cinq mots:

„LES VIEILLARDS SUISSES A LEUR AMI MOTTA.“

Dr. C. de Marval.

Hilfe für die alte Bergbevölkerung.

Appenzell A.-Rh.

S. J., 79jährig, hat Altersbeschwerden, sollte auch einer schwachsinnigen Tochter helfen.